

Résumé

d'un projet de communication à présenter lors du

Symposium nord-américain sur l'environnement et le commerce

Commission de coopération environnementale

Une évaluation des répercussions environnementales de l'ALÉNA sur le secteur forestier du Mexique

par le Texas Center for Policy Studies et la Comisión de Solidaridad y Defensa a los Derechos Humanos, A.C. (États-Unis et Mexique)

L'industrie forestière dans l'État de Chihuahua : les répercussions économiques, écologiques et sociales depuis l'ALÉNA

L'État de Chihuahua contient plus d'hectares de forêts qu'aucun autre État du Mexique, et seul l'État de Durango, au sud, affiche une production globale de bois plus élevée. Pour ce qui est des recettes générées par les produits forestiers, l'État de Chihuahua était en 1997 au premier rang de tous les états du Mexique¹. La plupart de ces terres boisées — et la plus grande partie de ces ressources — se trouvent dans la chaîne de montagnes appelée Sierra Tarahumara, qui tient son nom de la tribu autochtone la plus nombreuse de la région.

Cependant, malgré ses abondantes variétés de pins et de chênes, et malgré les milliers de personnes qui en tirent leur pain quotidien, le secteur forestier ne représente pas l'histoire d'une réussite. Le Mexique affiche un très lourd déficit commercial à la rubrique des produits forestiers, dû essentiellement à ses importations de produits de pâte et papier en provenance du Canada et des États-Unis. La plupart des *ejidos* et des collectivités rurales — qui détiennent les terres et ressources de la Sierra Tarahumara — tirent encore peu de richesses des produits forestiers, puisque la plupart des profits reviennent aux grandes entreprises. Les répercussions sociales et écologiques du secteur forestier sont cependant sérieuses, notamment des taux de déboisement élevés, une baisse de la qualité de l'eau et des pertes au chapitre de la biodiversité, qui viennent s'ajouter à des tensions sociales issues des visions incompatibles touchant la gestion des ressources forestières. Les investissements consentis au Mexique par les entreprises canadiennes et américaines ont eu un succès limité. Le gouvernement mexicain a réagi en encourageant les plantations commerciales par le biais de dégrèvements d'impôts. Par ailleurs, l'application des lois relatives au secteur forestier a été inefficace, dans cette région, ce qui a mené à des pratiques forestières non durables.

L'exposé appliquera le *Cadre d'analyse final pour l'évaluation des répercussions environnementales de l'ALÉNA* de la CCE à la région de la Sierra Tarahumara et au secteur forestier, notamment les opérations forestières, les scieries, la fabrication de pâtes et papiers, les produits finis. Il examinera en particulier la suppression des barrières tarifaires depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA en 1994, les investissements des entreprises mexicaines, canadiennes et américaines dans le secteur forestier et dans les plantations commerciales, ainsi que les répercussions sociales et environnementales des activités forestières. Enfin, il examinera le schéma de réglementation et d'application des lois de l'environnement, dans l'État de Chihuahua, et ses répercussions sur les investissements et sur les pratiques forestières.

La recherche évaluera aussi dans quelle mesure sont applicables au secteur forestier de Chihuahua plusieurs des hypothèses présentées dans le *Cadre d'analyse final*. Par exemple, nous tenterons de déterminer : si les entreprises du secteur pâte et papier investissent dans l'État de Chihuahua afin de profiter de normes plus souples et d'une application moins stricte (notamment l'absence d'interdictions touchant les espèces menacées); si la libéralisation occasionnée par l'ALÉNA peut mener à des pratiques de foresterie durable au Mexique, par le biais de la préférence des consommateurs; si l'ALÉNA entraîne une harmonisation à la hausse des pratiques et de la réglementation environnementale, soit par l'action de l'État, soit par le biais des forces tributaires du marché.

¹ Semarnap, *Anuario Estadístico de Producción Forestal*, 1997, 19.